

DECLARATION DES PERFORMANCES

Selon règlement 305/2011

Numéro : 0201531

1.	Code d'identification unique du produit type: Pointes lisses en bande plastique 20° diamètre 2,9 mm	
2.	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : Numéro de type et de lot inscrit sur l'étiquette de chaque boîte	
3.	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Clous pour une utilisation sur des structures portantes en bois,	
4.	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : ALSAFIX 114a rue principale 67240 Gries	
5.	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : Non applicable (voir 4)	
6.	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : Système 3	
7.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : L'organisme notifié 2389 a réalisé les tâches à exécuter par une tierce partie conformément à l'annexe V selon le système 3, a délivré le rapport 30-9809/3 conformément à la norme EN14592:2008+A1 :2012	
8.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : NPD	
9.	Performances déclarée	
	Caractéristiques essentielles	Performances déclarées
	Moment de cisaillement $M_{y,k}$ (Nmm)	4008
	Paramètre d'arrachement caractéristique $f_{ax,k}$ à travers les fibres (N/mm^2)	3.95
	Paramètre d'arrachement caractéristique $f_{ax,k}$ Dans le sens des fibres (N/mm^2)	6.35
	Paramètre d'enfoncement de tête caractéristique $f_{head,k}$ (N/mm^2)	18.41
	Résistance à la traction caractéristique (kN)	3.92
	Durabilité	Classe de service 1 (classe 2 pour la version galvanisée 12 μ m)
10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.	

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M. Romuald Roedel Directeur général
Le 01/07/2013 à Gries



AGRAFAGE - CLOUAGE - PERCAGE - CHEVILLAGE - VISSAGE - DECOUPE - CONNECTEURS - AIR COMPRIME

